

## Quand les méthaniseurs sèment la discorde

**Du gaz renouvelable 100 % vert. Voici le but de la méthanisation agricole. Très en vogue en Seine-et-Marne où celui-ci est en plein essor, ce procédé soulève les craintes d'une partie de la population sur le plan écologique. On fait le point.**

Véritable procédé d'avenir ou désastre écologique ? Telle est la question. Le sujet de la méthanisation, très en vogue en ce moment, ne semble laisser personne indifférent. Pour autant, la bio-méthanisation n'en finit plus de se développer en Seine-et-Marne.

### Biogaz et digestat

Mais avant d'aller plus loin, il est important de savoir comment fonctionne la méthanisation agricole. La première étape de ce processus consiste à la récupération de fumiers, de déchets verts, en passant par les pailles. Ces déchets peuvent provenir de l'exploitation des agriculteurs propriétaires de l'unité de méthanisation, mais ils peuvent également venir d'autres exploitations.

Une fois arrivés sur places, les lisiers et autres déchets verts sont stockés dans d'immenses cuves ou hangars selon les installations. C'est une fois dans ces cuves que la transformation s'opère. Ici, les intrants mélangés se dégradent sous l'effet des bactéries. Ils y restent en moyenne 80 jours à près de 40°C. C'est ce long séjour dans la cuve qui permet la formation de biogaz.

Une fois produit, ce dernier est injecté sur le circuit énergétique des usages résidentiels. Comprenez par là qu'il peut être utilisé

pour chauffer vos habitations. « C'est un gaz vert produit avec des matières vertes », résumait en décembre dernier Loïc Mourot, un des agriculteurs porteurs d'un projet d'unité de méthanisation à Chevry-Cossigny.

Mais ce n'est pas tout. En plus du biogaz injecté dans le réseau de production d'énergie, un résidu est extrait des cuves. Il s'agit du digestat. Après avoir été une nouvelle fois stockée - souvent dans des cuves à ciel ouvert - cette matière très fertilisante est utilisée par les agriculteurs comme engrais. Les résidus sont ainsi épandus sur les terres agricoles.

### Alimenter les logements

Pour résumer, ce procédé s'apparente à une boucle vertueuse pour les agriculteurs. « Cela réduit les émissions de gaz à effet de serre, améliore la qualité de l'air, augmente la valorisation des sous-produits agricoles et des déchets organiques dans une logique d'économie circulaire locale », récapitulait-on du côté du conseil départemental il y a peu, par ailleurs signataire d'une charte baptisée CapMéth77, qui en-

courage le développement de la filière méthanisation dans le département.

D'ailleurs, l'objectif de cette charte paraphée par le Département, la préfecture ou encore la Chambre d'agriculture de l'Île-de-France le 22 juin dernier, est de permettre à 290 000 ménages, sur 540 000 d'être alimentés en biogaz pour les usages quotidiens (chauffage et autres usages domestiques) à l'horizon 2030. « L'objectif est de couvrir 75 % des besoins résidentiels en gaz d'ici 2030 avec un gaz 100 % renouvelable produit localement, soit une production de 2 500 GWh/an, ce qui s'inscrit

dans le scénario de renforcement de l'efficacité énergétique et de développement d'une mobilité décarbonée de la région », présente cette fameuse charte.

### Un procédé vraiment écologique ?

Des qualités sur le plan écologique qui ne sont pas partagées par tous (*lire ci-contre*). Dans de nombreuses communes, les projets de méthaniseurs sont très régulièrement suivis par la constitution d'un collectif de riverains qui se disent opposés à ce procédé. Ceux-ci mettent en avant plusieurs types de pollu-

tions. Outre une augmentation du trafic routier qui s'annonce plus dense à proximité de l'unité de méthanisation, les collectifs pointent du doigt la pollution olfactive. « Ça sentira l'œuf pourri. On pourra dire adieu aux repas dans le jardin ! », scandait un riverain de Chevry-Cossigny lors d'une manifestation dans les rues de sa commune le 31 janvier dernier.

Du côté des écologistes, on est sur la même longueur d'onde. Également présente à Chevry-Cossigny ce même dimanche 31 janvier, Bénédicte Monville, conseillère régionale écologiste, fustigeait les « bienfaits » de

## De nombreux projets en cours

### ■ SALINS

D'abord soutenu par le maire, Georges Benard, le projet d'unité de méthanisation agricole à Salins a ensuite dû faire face à l'opposition du premier édile, qui s'est rallié à l'opinion d'une partie de la population. Le site, qui se trouve après le croisement entre la D210 et la D29, en direction de Montigny-Lencoup, est jugé trop proche des habitations par les opposants. Ce que réfute Tho-

mas Fichot, l'agriculteur biologique qui travaille sur ce projet depuis 10 ans. Aujourd'hui, le dossier est en cours d'instruction et aucune date de mise en fonctionnement n'a encore été fixée.

### ■ DAMMARIE-LÈS-LYS

D'ici à 2023, une unité de méthanisation d'un nouveau genre devrait être créée à Dammarie-lès-Lys. L'usine Bi-Méth77 proposera une double filière,

faisant d'elle une exception à travers la France. Elle permettra notamment d'obtenir du biogaz, grâce une fermentation de matière organique en milieu fermé. Les intrants, qui permettront d'alimenter le digesteur, seront composés de matières organiques, issues de l'agriculture et de biodéchets, comme les restes des cantines. Un second digesteur sera alimenté par les boues des stations d'épuration de Dam-

marie-lès-Lys et Boissettes - via un conduit sous la Seine pour celle-ci - afin là encore de produire du méthane. L'hydrocarbure qui sera produit - du biométhane - sera ensuite inséré dans le réseau de GRDF ou permettra d'alimenter les Melibus, le réseau de transport de l'agglomération Melun Val de Seine.

### ■ CHEVRY-COSSIGNY

A Chevry-Cossigny, c'est

un binôme d'agriculteurs qui a décidé de se lancer dans la méthanisation. Le chantier de réalisation de la structure, de petite capacité, devrait débiter dans les semaines qui viennent, courant mars. En parallèle, un collectif de riverains s'est formé. Dénonçant le permis de construire, ceux-ci ambitionnent de manifester sous les fenêtres de la préfecture de Seine-et-Marne début mars afin de stopper le projet.

# DÉBAT. Les syndicats agricoles divisés sur la méthanisation

Pour une profession qui va mal, les projets de méthanisation sont des pistes de diversification. Mais les syndicats ne sont pas d'accord sur le sujet : option vertueuse qui peut sauver des emplois ? Ou surenchère dangereuse pour le secteur rural ?

En Seine-et-Marne, l'ampleur des projets de méthanisation fait parler les agriculteurs... et divise. Alors que la FDSEA pousse pour leur développement, la Confédération paysanne dénonce les projets allant au-delà d'une ferme. Voici les arguments en présence.



Cyrille Milard (FDSEA) © DR

## ■ ILS SONT POUR

▲ **FDSEA** : « c'est une option intelligente »  
Cyrille Milard, président de la FDSEA 77 voit les projets de méthanisation d'un bon œil : « c'est avant tout une diversification pour un certain nombre d'agriculteurs. C'est une option intelligente pour apporter une valeur ajoutée sur nos productions ».

Il y voit aussi une bonne opportunité environnementale : « on entend partout qu'il faut des énergies renouvelables, et cette production de gaz vert est vraiment vertueuse. On produit de l'énergie verte et les résidus sont transformés en fertilisants. C'est d'autant plus intéressant que la Russie peut à tout moment fermer les vannes de gaz ».

Les projets, pourtant, ne font pas toujours l'unanimité : « il y a une méconnaissance de la méthanisation. Certaines associations ont peur par principe. Non, ça ne peut pas exploser, ça ne sent pas mauvais, et les projets sont bien calibrés. Il ne faut pas avoir peur de tout ça ! ».

L'agriculteur y voit également une chance pour ses confrères de sortir la tête de l'eau en cette période si difficile : « cela permet de maintenir en vie des exploitations. La moitié des agriculteurs d'Ile-de-France a touché moins de 350 euros par mois, et c'est de pire en pire ».

## ■ ILS SONT CONTRE

▲ **Confédération paysanne** : « c'est une catastrophe »

Si la Confédération paysanne a appelé à un moratoire sur les projets de méthanisation, elle est beaucoup plus radicale sur les projets Seine-et-Marnais : « on est contre ces grands projets qui sortent en Seine-et-Marne, tempête Daniel Evain, représentant du syndicat agricole. Pour les projets à la taille d'une ferme, c'est intéressant pour un paysan qui veut se diversifier. Mais à cette échelle, c'est délirant ».

En cause, la crainte de détournement de la production agricole : « il faut alimenter les méthaniseurs avec la culture la plus rentable, à savoir le maïs et l'orge. Notre production, il ne faut pas la mettre dans les moteurs de voiture ou pour produire du gaz, d'autant qu'au niveau environnemental, c'est une catastrophe ».

Selon lui, les produits de méthanisation (le « digestat ») qui sortent des unités sont « plein de plastique. On a vu des exemples en Bretagne. Ce n'est pas écologique du tout, d'autant qu'on va pousser l'agriculteur à produire plus, et donc utiliser davantage de pesticides ».

La solution pour le syndicat ? Continuer à dénoncer les gros projets, particulièrement en



Daniel Evain (Confédération paysanne) © DR

Seine-et-Marne, et proposer d'autres sources de diversification pour les agriculteurs « il y a d'autres projets à développer pour développer l'élevage en Ile-de-France, » conclut-il.

Yoann VALLIER

ces équipements. « Le méthaniseur a sans doute un intérêt financier. Mais les substances qui vont finir dans les champs sont considérées comme des engrais chimiques dangereux. C'est une catastrophe absolue. Il faut participer à une transition qui protège notre existence et celle de nos enfants ».

Cette thématique risque de s'inviter régulièrement dans les débats à la vue du nombre de projets en cours (*lire ci-contre*) et de la proximité des élections régionales notamment...

Jérôme LEMONNIER

## ■ LARCHANT

Trois agriculteurs portent un projet de création d'une unité de méthanisation sur leurs terres à Larchant. D'une surface plancher de 54 m<sup>2</sup>, cette unité de méthanisation qui doit s'inscrire au bénéfice de la SAS Biogaz du plateau soulève également les craintes et les interrogations de certains riverains qui ont fait part de leur hostilité.

JVC, GF et JL

## MORET. L'unité Equimeth entrera en fonctionnement au mois de juin

Unité de méthanisation la plus importante du département en termes de valorisation des biodéchets, Equimeth devrait entrer en fonctionnement fin juin.

En construction sur le pôle des Renardières, dans la commune déléguée d'Écuelles, à Moret-Loing-et-Orvanne, l'unité de méthanisation territoriale d'Equimeth est un projet de grande envergure. Et pour cause, il s'agit de l'unité la plus importante du département en termes de valorisation des biodéchets. Elle permettra de traiter 25 000 tonnes de matières organiques chaque année et de réinjecter 250 nm<sup>3</sup> (norme mètre cube) de biométhane par heure dans le réseau GRDF.

### Alimenter en gaz les communes alentour

Equimeth aura l'avantage de pouvoir alimenter plusieurs communes des environs (Moret-Loing-et-Orvanne, Fontaine-



La construction de l'unité Equimeth devrait se terminer dans les prochains mois ©CVE-Depolia

bleau, Saint-Mammès, Avon, Thomery ou encore Champagne-sur-Seine) à hauteur de 15 % de la consommation en gaz des habitants de ces communes. Autre chiffre important : l'unité produira plus de 2 200 000 nm<sup>3</sup> de biométhane par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de gaz de plus de 4 000 habitants (un tiers des habitants de Moret-

Loing-et-Orvanne).

Côté finances, le projet est soutenu par Ile-de-France Énergies, opérateur de transition énergétique de la Région Ile-de-France, qui accompagne et cofinance l'installation. Il a reçu le soutien financier de la Région Ile-de-France pour près de 900 000 euros et de l'ADEME Ile-de-France à hauteur de 680 000 euros.

Malgré la crise sanitaire, le chantier Equimeth avance bien et sa mise en service industrielle est prévue pour la fin du mois de juin : « Nous avons pu démarrer les travaux le 15 mai 2020, à la sortie du premier confinement. Nous n'avons pas eu d'impact Covid. Aujourd'hui, nous avons fini le terrassement et le génie civil. Nous avons

quasiment finalisé le montage du bâtiment et actuellement, nous sommes en train de mettre en place le réseau d'électricité », détaille ainsi Charles Deschamps responsable biogaz du territoire centre-nord de CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables en charge du projet.

Conscient de l'inquiétude d'une partie de la population face au développement des unités de méthanisation, l'entreprise se veut rassurante : « Nous sommes en train de monter un groupe de travail avec la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne. Cela va permettre de créer une relation directe entre nous, CVE, la mairie, les entreprises de la zone d'activité et les habitants. L'idée, c'est d'organiser une visite au printemps afin d'expliquer notre façon de travailler », conclut Charles Deschamps.

Geoffrey FAUCHEUX